

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LE ROLE D'AFFOUAGE COMMUNAL 2024-2025

Sont admises au partage de l'affouage, les personnes qui possèdent ou occupent un logement fixe et réel dans la commune au moment où le maire arrête la liste annuelle des affouagistes. Exclusion des résidences secondaires et des activités économiques.

Inscription en votre nom propre en mairie en déposant un dossier constitué de :

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une attestation d'assurance RC couvrant spécifiquement l'activité d'affouage
- Un justificatif de détention des équipements de protection individuelle suivants : un casque forestier, des gants adaptés aux travaux, un pantalon anti-coupure, des chaussures ou bottes de sécurité
- L'acceptation du règlement à télécharger sur le site de la commune

Tout dossier incomplet sera rejeté. Le justificatif de domicile vous sera restitué après acceptation de votre candidature.

Période d'inscription : du 8/7/2024 au 5/8/2024

La commune procédera au tirage **au sort le 31/08 à 9h** parmi les inscrits d'autant de bénéficiaires que de lots de bois constitués. Le rôle d'affouage sera arrêté, affiché publiquement et mis en ligne sur le site de la commune. Les inscrits sont invités à participer au tirage au sort.

M.....

Adresse :

Mail.....

Tel :

M'inscrit au rôle d'affouage communal 2024-2025

Je soussigné,

Bénéficiaire de l'affouage pour la campagne 2024/2025 sur la commune de Varennes-Jarcy, reconnait avoir pris connaissance de son règlement d'affouage ainsi que des conseils de sécurité précisé en annexe ;

Je m'engage :

- A respecter le règlement de la commune
- A ne pas revendre tout ou partie du bois
- A renouveler mon assurance responsabilité civile chef de famille si celle-ci arrive à terme durant la période d'affouage et à en fournir une attestation
- A avertir tout parent ou ami m'aidant à exploiter mon lot, qu'il doit s'assurer d'avoir souscrit une assurance responsabilité civile chef de famille

A Varennes-Jarcy, le

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le maire de la commune de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy pour la gestion des campagnes d'affouage sur les propriétés communales.

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données.

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la commune en application de l'article L142-10 du code de l'urbanisme.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : accueil de la mairie et garants de l'affouage désignés par délibération du conseil municipal.

Les données sont conservées pendant 10 ans : Chapitre III : Coupes délivrées pour l'affouage (Articles L243-1 à L243-3) - Légifrance (legifrance.gouv.fr) (L 243)

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent pas à l'exécution d'une mission d'intérêt public.

*Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le **service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante** :*

Mairie de Varennes-Jarcy, place Aristide Briand, 91480 Varennes-Jarcy – Tel 01.69.00.11.33 – accueil@varennes-jarcy.fr

Si vous estimez que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.
